

*Communiqué 11 de la
« Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques »
26 avril 2002*

La commission s'est réunie au ministère de l'Education Nationale le 26 avril.

La première partie de cette réunion a permis de faire le point sur les chantiers actuellement en cours :

- futurs rapports d'étape sur « Formation des Maîtres », « Enseignement Professionnel », « Lien avec les autres disciplines » ;
- annexes aux précédents rapports d'étape : « Mathématiques et Informatique », « Statistique et Probabilités ».

Ces chantiers ont fait l'objet d'un travail plus spécifique lors de la réunion plénière du 16 mars, réunion qui s'est aussi particulièrement centrée sur la dimension internationale des travaux actuellement engagés sur l'enseignement des mathématiques dans différents pays. La participation de la commission aux colloques de Washington, de Melbourne et de la Sorbonne, la sollicitation de certains pays sur ses travaux l'ont conduit à désigner un responsable des Relations Internationales : Rémi Langevin a accepté cette mission.

La seconde partie de la réunion s'est déroulée avec M. Jack Lang, ministre de l'Education Nationale et M. Jean-Pierre Dedonder, conseiller du ministre. Jean-Pierre Kahane a dans un premier temps résumé l'état des travaux de la commission et ses perspectives. L'échange qui a suivi avec M. Jack Lang a permis d'aborder des points forts sur lesquels la commission souhaitait un engagement clair du ministre. Un certain nombre de ces points, développés ci-dessous, ont reçu un accueil très favorable de M. Jack Lang.

Tout d'abord, la commission souhaite la création dans les établissements scolaires de laboratoires de mathématiques. Ce seraient à la fois des lieux de liberté, de rencontre entre enseignants de mathématiques aussi bien qu'avec ceux des autres disciplines. Ils auraient aussi pour vocation d'être un lieu privilégié pour accueillir des universitaires et engager avec eux des travaux à la fois en direction des enseignants et des élèves.

Elle a ensuite souligné la nécessaire implication des enseignants de mathématiques dans les démarches expérimentales telles qu'elles figurent dans les Itinéraires de Découverte et dans les Travaux Personnels Encadrés. Cela suppose de définir clairement la place des mathématiques dans ces dispositifs. Cela suppose aussi une réflexion pour développer en mathématiques des pédagogies qui pourraient s'inspirer de démarches telles que celle de « La main à la pâte », et donc un rapprochement avec les enseignants de physique et chimie qui la pratiquent.

Elle a rappelé son attachement à la mise à disposition des enseignants de mathématiques de ressources à la fois d'accompagnement des programmes et d'ouverture culturelle. Le premier type de ressources repose sur l'idée que les documents d'accompagnement ne doivent pas être figés à la sortie des programmes, mais au contraire évolutifs. Le deuxième type de ressources dont l'objectif est la culture scientifique du professeur de mathématiques suppose une collaboration entre universitaires et enseignants du

secondaire : c'était le but de l'adresse aux mathématiciens lancée dès la naissance de la commission.

Le dernier point, et certainement le plus important, a été la nécessaire réflexion à mener sur la formation initiale et continue des enseignants. Si la formation initiale fait actuellement l'objet d'un profond débat, aussi bien en amont de l'IUFM avec la réflexion menée sur les cursus universitaires, qu'à l'IUFM avec la réforme entreprise de la seconde année, la formation continue est un chantier à construire. Celui-ci prend une importance cruciale pour deux raisons majeures, l'une fondamentale, l'autre plus conjoncturelle :

- l'évolution des connaissances et des problématiques fait que ce qu'on enseigne au cours de sa carrière ne se réduit plus à ce qu'on a appris en formation initiale ;
- les recrutements massifs auxquels l'institution devra procéder dans les années qui viennent feront apparaître clairement les limites de la formation initiale.

La commission a proposé à cet effet la notion de crédit de formation.

A la demande du ministre, la commission a alors rédigé des propositions concrètes sur chacun des points ci-dessus, propositions qui lui ont été remises ce même jour.

La commission mènera à terme tous les travaux qu'elle a engagés

La prochaine réunion plénière de la commission est prévue le samedi 8 juin 2002.

Pour la commission,

Jean-Claude Duperret et Jean-Pierre Kahane